

Slam'R®

CE PRODUIT EST UN EMBALLAGE COMBINÉ

Étiquettes de produits incluses :

Slam'R® et Albaugh Surfactant

Slam'R®

Pour l'étiquette, consulter les pages 2 à 23.

Numéro d'homologation : 31053

Albaugh Surfactant

Pour l'étiquette, consulter les pages 24 à 26.

Numéro d'homologation : 32599

Fabricant :

Albaugh, LLC.

1525 NE 36th St.

Ankeny, IA 50021, É.-U.

2022-08-16
2022-1355
Container label

GROUPE	1	HERBICIDE
--------	---	-----------

SLAM'R Herbicide
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

PRINCIPE ACTIF :

Clodinafop-propargyl..... 240 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION: 31053
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRESNET

CONTENU NET: 1 – 1100 litres Vrac

Albaugh, LLC.
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021
USA
1-800-247-8013

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON.
- AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maison avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
- Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.
- NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE L'ENVIRONNEMENTALES

Toxiques pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable..

Contenant recyclable :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant rechargeable :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pamphlet

GROUPE	1	HERBICIDE
--------	----------	-----------

SLAM'R Herbicide
CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (USAGE AGRICOLE)

VENTE AUTORISÉE POUR L'EMPLOI DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES ET DANS LES RÉGIONS DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX, D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT.

Herbicide de postlevée à utiliser dans le blé de printemps et le blé dur pour la suppression de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétaire verte, de la sétaire glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée.

PRINCIPE ACTIF :

Clodinafop-propargyl..... 240 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



AVERTISSEMENT

POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION: 31053
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRESNET

CONTENU NET: 1 – 1100 litres Vrac

Albaugh, LLC.
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021
USA
1-800-247-8013

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion

- Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
- Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin.
- Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée.
- Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements

- Enlever tous les vêtements contaminés.
- Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux

- Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
- Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation

- Déplacer la personne vers une source d'air frais.
- Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
- Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce mélange contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Le vomissement peut provoquer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique en cas d'ingestion et/ou de contact avec la peau ou les yeux.

MISES EN GARDE

- ATTENTION – POISON.
- AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

- Nocif si ingéré.
- Peut irriter les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas porter de lentilles cornéennes pendant l'utilisation.
- ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Éviter tout contact avec les vêtements. Lors des activités de mélange, de chargement, de nettoyage et de réparation et lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, les travailleurs doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon, des chaussettes et des chaussures, de lunettes de protection et des gants résistant aux produits chimiques. Lors de l'application par pulvérisation aérienne, les pilotes doivent porter un vêtement à manches longues et un pantalon.
- Laver les gants à fond avec de l'eau et du savon avant de les enlever, quelle que soit l'activité en cours.
- Se laver les mains à fond avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Retirer les vêtements contaminés immédiatement après l'utilisation. Laver et ranger les vêtements contaminés séparément des autres vêtements de la maison avant de les remettre. Se laver à fond à l'eau savonneuse après la manipulation du produit. Suivre à la lettre les directives de cette étiquette pour manipuler et appliquer le produit.
- Ne pas manger, boire ni fumer pendant le mélange, le chargement et l'application.
- Appliquer uniquement le produit lorsque la possibilité de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines comme des maisons, des chalets, des écoles et des sites récréatifs est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.
 - NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxiques pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.

Les résidus de ce produit présentent les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation des produits contenant du clodinafop-propargyl dans les secteurs où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, peut entraîner la contamination des eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

Contenant recyclable :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans la cuve.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenant rechargeable :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SLAM'R Herbicide est un herbicide systémique de postlevée pour la suppression sélective de la folle avoine, de l'avoine (cultivée) spontanée, de la sétairie verte, de la sétairie glauque, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des graines de l'alpiste des Canaries spontanée dans tous les types de blé de printemps et de blé dur. Ne pas utiliser SLAM'R Herbicide dans l'orge, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne, sauf selon les conditions précisées dans cette étiquette.

SLAM'R Herbicide est absorbé par les feuilles et rapidement transporté vers les points de croissance des feuilles et des tiges. Il est essentiel de bien couvrir les mauvaises herbes pour obtenir une suppression efficace. Les graminées sensibles en croissance active cessent de se développer dans les 48 heures suivant le traitement. Selon l'espèce, les conditions de croissance et la concurrence de la culture, les feuilles et les points végétatifs jaunissent en

une à trois semaines. La décoloration et la perte de vigueur se poursuivent jusqu'au brunissement et à la suppression complète de trois à cinq semaines après l'application.

Bien que SLAM'R Herbicide ne supprime pas les mauvaises herbes à feuilles larges, on peut le mélanger en cuve à un vaste éventail d'herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour obtenir un spectre d'activité élargi dans le blé. On peut également le mélanger à l'insecticide Decis† suspension concentrée ou à l'insecticide MATADOR® 120EC pour supprimer à la fois les graminées adventices et les insectes, et avec le fongicide TILT® 250E pour supprimer à la fois les graminées adventices et les maladies foliaires des céréales. Voir la section MÉLANGES DE SLAM'R HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES et consulter la section appropriée des MÉLANGES EN CUVE pour l'application par voie terrestre ou aérienne.

MODE D'EMPLOI

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Un délai avant la plantation de 30 jours doit être observé pour toutes les cultures ne figurant pas sur l'étiquette.

CULTURES : Blé de printemps et blé dur

SLAM'R Herbicide peut être utilisé dans toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur.

Ne pas appliquer dans l'orge ni dans aucune culture autre que le blé de printemps ou le blé dur, à défaut de quoi la culture sera endommagée. Faire en sorte que le brouillard de pulvérisation ne puisse dériver vers des champs adjacents ensemencés de cultures autres que le blé de printemps ou le blé dur.

Ne pas traiter le blé contre-ensemencé avec des plantes fourragères. Observer un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours après le traitement des grains et de la paille et de 30 jours après le traitement du foin. Respecter un délai d'au moins sept (7) jours avant de laisser paître le bétail dans les cultures traitées.

Pour connaître les directives spécifiques à l'application par voie aérienne, consulter les sections sur l'application par voie aérienne. Pour connaître les précautions relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section sur les MISES EN GARDE.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES : folle avoine, avoine (cultivée) spontanée, sétaire verte, sétaire glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse et alpiste des Canaries spontanée.

MOMENT DU TRAITEMENT:

MOMENT DU TRAITEMENT	STADE DE CROISSANCE	AUTRES REMARQUES
FOLLE AVOINE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 ^e talle
AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE	3 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 ^e talle
SÉTAIRE VERTE, SÉTAIRE GLAUQUE (millet sauvage, verveine officinale)	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant l'émergence de la 3 ^e talle et pendant la croissance active de la sétaire
ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'échinochloa pied-de-coq
IVRAIE DE PERSE	1 à 5 feuilles sur la tige principale	Pour une suppression optimale, appliquer avant le tallage, et pendant la croissance active de l'ivraie de Perse
GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	1 à 6 feuilles sur la tige principale	Avant l'émergence de la 4 ^e talle
BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR	Avant l'émergence de la 4 ^e talle	Pour les mélanges en cuve avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, toujours consulter l'étiquette du produit d'association (herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, insecticide ou fongicide) avant l'utilisation.

- Pour un résultat optimal, appliquer SLAM'R Herbicide sur des mauvaises herbes en pleine croissance. Une application hâtive permettra de maximiser le rendement de la culture en réduisant la concurrence exercée par les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes qui lèvent après l'application de SLAM'R Herbicide ne seront pas supprimées.
- Lorsque les mauvaises herbes sont stressées par une sécheresse, la chaleur, une fertilité faible, un excès d'eau ou des températures froides prolongées, l'efficacité du traitement risque d'être réduite ou retardée après l'application de SLAM'R Herbicide, seul ou en association avec un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges. Il peut se produire des échappées de traitement ou un nouveau tallage si l'application est effectuée dans des conditions de stress prolongé. On obtiendra une suppression optimale si l'application de SLAM'R Herbicide est

- retardée jusqu'à ce que les conditions de stress soient terminées et que les mauvaises herbes aient repris leur croissance active.
- SLAM'R Herbicide utilisé seul peut être appliqué 30 minutes avant la pluie.
 - Ne pas appliquer sur une culture stressée par des conditions telles que le gel, une fertilité faible, une sécheresse, un excès d'eau, une maladie ou des dommages causés par des insectes, à défaut de quoi la culture pourrait être endommagée.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE :

Appliquer la dose recommandée de SLAM'R Herbicide et d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF dans au moins 50 à 100 litres d'eau à l'hectare.

Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE	Pour supprimer : FOLLE AVOINE AVOINE (CULTIVÉE) SPONTANÉE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE ÉCHINOCHLOA PIED-DE-COQ ALPISTE DES CANARIES SPONTANÉE IVRAIE DE PERSE
Doses pour l'emploi avec 50 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 400 mL/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 50 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) ou 0,25% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF	Appliquer : 290 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 500 mL/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 50 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) ou 0,32% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF
Doses pour l'emploi avec 100 L/ha d'eau	
Appliquer : 230 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 800 mL/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 100 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) ou 0,25% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF	Appliquer : 290 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 1 L/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 100 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) ou 0,32% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF

NOTE: Toujours utiliser l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF avec SLAM'R Herbicide.

DOSES D'EMPLOI POUR L'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

Appliquer la dose recommandée de SLAM'R Herbicide et d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF dans au moins 30 litres d'eau à l'hectare, conformément au tableau suivant:

Pour supprimer:	Pour supprimer:
FOLLE AVOINE	FOLLE AVOINE SÉTAIRE VERTE SÉTAIRE GLAUQUE IVRAIE DE PERSE
Appliquer: 230 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 240 mL/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 30 L/ha d'eau (0,8% volume/volume) ou 0,25% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF	Appliquer: 290 mL/ha de SLAM'R Herbicide + 300 mL/ha d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA avec 30 L/ha d'eau (1,0% volume/volume) ou 0,32% v/v ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF

NOTE : Toujours utiliser l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF avec SLAM'R Herbicide.

MÉLANGES EN CUVE DE SLAM'R HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES, DES INSECTICIDES ET DES FONGICIDES – APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, de l'échinochloa pied-de-coq, de l'ivraie de Perse et des mauvaises herbes à feuilles larges, le mélange SLAM'R Herbicide peut être mélangé en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, tel que décrit dans les tableaux qui suivent. Le mélange SLAM'R Herbicide peut également être mélangé à l'insecticide Decis suspension concentrée et à l'insecticide MATADOR 120EC pour supprimer les insectes figurant sur les étiquettes des insecticides DECIS suspension concentrée et MATADOR 120EC et avec le fongicide TILT 250E pour supprimer les maladies figurant sur l'étiquette du fongicide TILT 250E, en plus des graminées adventices. Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges, les insectes ou les maladies supprimés, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes, insectes ou maladies particuliers, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter les herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges, l'insecticide ou le fongicide en premier lieu, suivis de SLAM'R Herbicide, pour terminer avec l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF.

Pour connaître la dose appropriée de SLAM'R Herbicide et d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie terrestre » de l'étiquette.

Mélanges pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte, des mauvaises herbes à feuilles larges, des insectes et des maladies:

Produit d'association	Taux d'emploi	Stade de croissance de la culture¹
Herbicide Liquide Systémique Target	1,0 - 1,5 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Agricole Dyvel	1,25 L/ha	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Refine Extra 75 DF ²	20 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360	0,42 to 0,84 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360 mélange en cuve avec MCPA Ester (formulation 500)	280 - 420 mL/ha en mélange avec 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Lontrel 360 mélange en cuve avec Herbicide Refine Extra 75 DF	0,21 L/ha en mélange avec 20 g/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
Curtail M	1,5 to 2,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant la sortie de la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Prestige ⁹	600 - 800 mL/ha de Prestige A + 1,5 - 2,0 L/ha de Prestige B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Thumper EC	1,0 L/ha	De 4 feuilles à la feuille étendard
2,4-D Amine (formulation 500) ³	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Amine (formulation 500) ³	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA Ester (formulation 500)	840 mL to 1,1 L/ha	De 3 feuilles à la feuille étendard
MCPA 300SL Sodium salt	1,2 L to 2,7 L/ha ⁵	De 3 feuilles à la feuille étendard
Pardner	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Ally Granules Dispersables 60% ²	7,5 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Attain ⁹	450 - 600 mL/ha de Attain A + 0,75 - 1,0 L/ha de Attain B	De 4 feuilles à la feuille étendard

Insecticide Decis Suspension Concentrée	80-120 mL/ha	Avant l'émergence de la 4 ^e taille
TILT 250 E Fongicide	250-500 mL/ha	Avant l'émergence de la 4 ^e taille
Mecoprop-P ⁵	5,5 - 7,0 L/ha	De 3 feuilles à juste avant le stade de la feuille étendard
Insecticide Matador 120EC	63 - 83 mL/ha	Avant l'émergence de la 4 ^e taille
Herbicide liquide Mextrol 450	1,25 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Trophy ⁴	0,6 L/ha of Trophy A + 1,12 L/ha Trophy B	De 3 feuilles à la feuille étendard
Mélange en cuve herbicide Florasulam SC	100 mL/ha de Florasulam SC	De 2 à 4 feuilles
Mélange en cuve herbicide Florasulam SC + MCPA LV 500 ⁶	100 mL/ha de Florasulam SC + 0.84 L/ha de MCPA LV 500	De 2 à 6 feuilles
Mélange en cuve herbicide Refine Extra 75 DF ² + Herbicide Accord DF ⁸	20 g/ha de Refine Extra 75 DF + 67 g/ha d'Accord DF	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Refine SG ²	30 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Refine SG Toss-N-Go ²	30 g/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
Herbicide Agricole Dycleer ¹⁰ + Herbicide Starane	0,11 - 0,39 L/ha de Agricole Dycleer 0,16 - 0,58 L/ha de Starane	De 2 à 5 feuilles
Herbicide Pulsar	0,607 - 0,0917 L/ha	De 2 à 5 feuilles
¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, de l'insecticide ou du fongicide avant l'emploi.		
² L'addition de tensio-actifs autres que l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF n'est pas nécessaire.		
³ On pourrait observer une réduction de la suppression de la sétaire verte et de la folle avoine si l'herbicide SLAM'R Herbicide est utilisé en mélange avec du 2,4-D Amine ou MCPA Amine.		
⁴ Les doses supérieures à 2,0 L/ha peuvent endommager la récolte.		
⁵ Les mélanges avec du Mecoprop assurent la répression du chardon des champs (suppression de la partie aérienne)		
⁶ Utiliser avec la dose élevée de SLAM'R Herbicide pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte.		
⁸ Ne pas faire paître les cultures traitées ni couper pour le foin dans les 77 jours suivant l'application lorsque le réservoir de mélange avec l'herbicide Accord DF.		
⁹ Consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges pour la liste des mauvaises herbes supprimées aux doses d'emploi faibles et élevées.		
¹⁰ Utilisez l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF quand le mélange en cuve avec Dycleer + Starane.		

Pour supprimer l'échinochloa pied-de-coq et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine et de la sétaire verte, utiliser l'un des mélanges suivants:

Produit d'association	Taux d'emploi	Stade de croissance de la culture ¹
Herbicide systémique Target	1,0 to 1,5 L/ha	2 à 5 feuilles
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

Pour supprimer l'ivraie de Perse* et les mauvaises herbes à feuilles larges en plus de la folle avoine, de la sétaire verte et de l'échinochloa pied-de-coq, utiliser l'un des mélanges suivants :

Produit d'association	Taux d'emploi	Stade de croissance de la culture ¹
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard

¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.

* Utiliser la dose la plus forte de SLAM'R Herbicide mélange en cuve pour supprimer l'ivraie de Perse. Consulter la section « Doses d'emploi » de l'étiquette.

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou un engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

MÉLANGES EN CUVE DE SLAM'R HERBICIDE AVEC DES HERBICIDES CONTRE LES MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES – APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE :

CULTURES : BLÉ DE PRINTEMPS et BLÉ DUR

Pour la suppression à large spectre de la folle avoine, de la sétaire verte et des mauvaises herbes à feuilles larges, SLAM'R Herbicide peut être mélangé en cuve avec Buctril M.

Consulter l'étiquette du produit à mélanger pour connaître les mauvaises herbes à feuilles larges supprimées, les doses d'emploi et le moment du traitement, les directives particulières quant aux cultures de rotation et aux délais d'attente avant de laisser paître le bétail, les recommandations relatives à des mauvaises herbes particulières, le mode d'emploi et les précautions, et se conformer à l'étiquette la plus restrictive. Utiliser au moins 30 L d'eau à l'hectare.

Mélanges en cuve de SLAM'R Herbicide avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges – application par voie aérienne :		
Pour la préparation des mélanges en cuve, toujours ajouter l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges (Buctril M) en premier lieu, suivi de SLAM'R Herbicide, pour terminer avec l'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF. Pour connaître la dose appropriée de SLAM'R Herbicide et d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF, consulter la section « Doses d'emploi pour l'application par voie aérienne » de l'étiquette.		
Produit d'association	Taux d'emploi	Stade de croissance de la culture ¹
Buctril M	1,0 L/ha	De 2 feuilles à la feuille étendard
¹ Toujours consulter l'étiquette de l'herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges avant l'emploi.		

La culture pourrait subir des dommages temporaires après le traitement avec ces mélanges en cuve s'ils sont appliqués lorsque les conditions climatiques sont extrêmes ou lorsque la culture souffre d'un stress causé par une humidité inadéquate ou anormalement élevée ou par des températures extrêmes.

Ne pas mélanger avec un additif chimique, un pesticide ou en engrais qui n'est pas recommandé dans cette étiquette.

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

AUCUNE zone tampon sans pulvérisation N'EST REQUISE pour les traitements localisés effectués à l'aide de pulvérisateurs manuels.

Il est nécessaire que les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres sensibles (par exemple, prairies, forêts, brise-vent, terres boisées, haies, zones riveraines et zones arbustives) et des habitats d'eau douce sensibles (par exemple, lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des prairies, ruisseaux, marais, réservoirs et autres habitats humides).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection des :		
			habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 mètre	plus de 1 mètre	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps et blé dur		1	0	1
Pulvérisation aérienne	Blé de printemps et blé dur (55,2 à 70,2 g p.a./ha)	Voilure fixe	1	0	20
		Voilure tournante	1	0	20

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur et le remplir à moitié d'eau. Mettre l'agitateur ou le système de dérivation en marche.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, un insecticide ou un fongicide, verser le produit EN PREMIER, puis ajouter SLAM'R Herbicide et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée de SLAM'R Herbicide.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation.
- 8. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.**
9. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

1. SLAM'R Herbicide peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie aérienne, consulter la section DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE, CI-DESSOUS.
2. Volume d'eau : 50 - 100 litres à l'hectare pour SLAM'R Herbicide utilisé seul, et au moins 100 litres à l'hectare pour les mélanges en cuve avec des herbicides contre les mauvaises herbes à feuilles larges.
3. Buses : On recommande l'emploi de buses à jet éventail à 80° ou 110° en acier inoxydable pour une couverture optimale. Les buses peuvent être orientées à un angle de 45° vers l'avant afin d'améliorer la pénétration du feuillage et de fournir une meilleure couverture. Utiliser des tamis de buse de 50 mailles. Ne pas utiliser

de buses à miroir, d'applicateur par gouttelettes contrôlées, de buses avec écran directionnel ni de buses en jet à cône creux.

4. Pression : 275-310 kPa.
5. Appliquer uniformément à une vitesse de 6-8 km/h, en évitant le chevauchement des passages. Fermer la rampe au moment du départ, des tournants, des ralentissements ou des arrêts, afin de prévenir les dommages à la culture résultant d'une application excessive.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

APPLICATION AÉRIENNE

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'application par voie aérienne - Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'application par voie aérienne qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'application aérienne

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 1-403-873-5177 ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Les travailleurs qui manipulent plus de 15 kg de principe actif (p.a.) par jour doivent utiliser un système de mélange et de chargement en circuit fermé.

APPLICATION PAR VOIR AÉRIENNE:

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre l'agitateur en marche à faible régime.
2. Si on utilise un herbicide contre les mauvaises herbes à feuilles larges, verser le produit EN PREMIER, puis ajouter SLAM'R Herbicide et agiter pendant 2 ou 3 minutes.
3. Ajouter la quantité appropriée de SLAM'R Herbicide.
4. Agiter pendant 2 ou 3 minutes.
5. Ajouter la quantité appropriée d'adjuvant Slam'R COC, Voyage COC ou HUILE CONCENTRÉE XA ou ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF.
6. Agiter pendant 1 ou 2 minutes avant d'ajouter le reste de l'eau, puis maintenir une agitation constante.
7. Remplir le réservoir de l'avion et maintenir une faible agitation pendant l'application.
8. Si la pulvérisation est interrompue, agiter vigoureusement avant de reprendre la pulvérisation. Ne pas laisser reposer le contenu sans agitation.
9. Utiliser la suspension tout de suite après sa préparation.
10. S'il commence à se former une pellicule huileuse dans le réservoir, purger le réservoir puis le nettoyer à l'aide d'un détergent.

DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

1. SLAM'R Herbicide peut être appliqué par voie terrestre ou aérienne. Pour connaître les directives relatives à l'application par voie terrestre, consulter la section **DIRECTIVES D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE**, ci-dessus.
2. Volume d'eau pour l'application par voie aérienne : Au moins 30 litres à l'hectare pour SLAM'R Herbicide utilisé seul ou en mélange avec Buctril M.
3. S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter une application irrégulière ou double (par chevauchement des passages), utiliser des marqueurs appropriés. Ne pas utiliser de marqueurs humains.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

1. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation immédiatement après l'application. S'assurer que toute trace du produit a été éliminée. Marche à suivre recommandée:
2. Vider et rincer le réservoir, la rampe et toutes les conduites pendant dix minutes avec de l'eau propre. Ne pas nettoyer le pulvérisateur à proximité de végétation que l'on désire conserver, d'un puits ou de toute autre source d'eau.
3. Enlever les buses et les tamis et les laver séparément.
4. Éliminer tous les résidus de rinçage conformément aux règlements provinciaux pertinents.
5. Si on utilise un herbicide de mélange en cuve contre les mauvaises herbes à feuilles larges, toujours consulter l'étiquette du produit ajouté au mélange pour connaître toute procédure de nettoyage additionnelle.

Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que SLAM'R Herbicide est un herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes au SLAM'R Herbicide et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner SLAM'R Herbicide ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule

saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance;

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentants de l'entreprise au 1-403-873-5177.

AVIS À L'UTILISATEUR

LIRE CE QUI SUIT AVANT DE SOUMETTRE CE PRODUIT À DES UTILISATIONS SPÉCIALES.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

MODE D'EMPLOI DANS LES RÉGIONS D'OKANAGAN ET DES TERRASSES DE CRESTON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

SLAM'R Herbicide peut être utilisé pour supprimer la folle avoine, la sétaire verte et la sétaire glauque dans le blé de printemps et le blé dur dans les régions de l'Okanagan et des terrasses de Creston en Colombie-Britannique. Consulter les sections appropriées de cette étiquette pour de l'information sur les stades de croissance des cultures et des mauvaises herbes, les doses d'emploi, les directives de mélange et d'application et les précautions.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce de leurs fabricants respectifs.

2017-0514
2017-02-21

AGRICOLE

ALBAUGH AGENT TENSIO-ACTIF

GARANTIE : Mélange de surfactants.....100 %

Liquide



AVERTISSEMENT - POISON

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
N° D'HOMOLOGATION 32599 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 -1 000 LITRES, vrac

Albaugh LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA USA 50021
229-244-3288

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro de téléphone d'urgence :
1-800-424-9300 (24 heures par jour).

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif ou fatal si avalé. Peut-être nocif si absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Irritant sévère pour les yeux. Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux. Irritant sévère pour la peau. Ne pas laisser entrer en contact avec la peau.

MANIPULATION DU PRODUIT

Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Entreposer à l'écart de la nourriture humaine ou animale.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS LE TRAITEMENT

Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant la fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec ALBAUGH agent tensio-actif.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un lieu sûr entre chaque utilisation. Conserver à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DÉVERSEMENTS

Récupérer le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulée, terre) et jeter dans un contenant à déchets. Laver la zone de déversement avec de l'eau après avoir ramassé la matière, puis jeter avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous.

ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour les contenants à usage unique, se reporter à la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro de téléphone d'urgence : 1-800-424-9300 (24 heures par jour).

MODE D'EMPLOI

Les doses à pulvériser de l'agent tensio-actif ALBAUGH indiquées ci-dessous s'appliquent aux bouillies de pulvérisation préparées avec un produit antiparasitaire ou à d'autres usages. Les bouillies de pulvérisation à base de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs usages doivent être dérivées des étiquettes de produits antiparasitaires individuelles.

Utiliser ALBAUGH agent tensio-actif à 2,5L/1 000 L avec HERBICIDE SLAM'R. Ajouter ALBAUGH agent tensio-actif en dernier.

Pour la dose supérieure de SLAM'R Herbicide (290 mL/ha), utiliser avec ALBAUGH agent tensio-actif à 0,32 % vol/vol (3,2L/1 000 L).

REMARQUE : Ne pas excéder la dose à pulvériser de l'agent tensio-actif ALBAUGH indiquée, surtout lorsqu'il s'agit de produits qui contiennent leur propre agent mouillant. Une quantité trop importante d'agent mouillant peut entraîner la perte de la pulvérisation en raison du ruissellement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour connaître le mode d'emploi complet.